

# LA TYPOLOGIE DES TEXTES

FICHE N° 001

Lycée : Lycée Technique Ahmadou Bamba de Diourbel

Durée : 2h

Date : 17/08/2020

Classe : BT froid

**Objectif général :** au terme de cette leçon l'élève sera capable d'identifier les différents types de textes

**Objectifs spécifiques :**

- Etre capable de différencier les types de textes
- Savoir produire différents types de textes

**Support :** extraits de textes

**Introduction :**

Chaque texte ou chaque séquence de texte a un objectif principal que l'on appelle sa **fonction**. C'est l'**intention de l'auteur** qui détermine le type de texte.

Le type de texte dépend en effet de ce que l'auteur veut que son lecteur fasse, réalise, imagine, etc.

On distingue principalement 5 types de textes. L'intention du locuteur peut être de:

- raconter une histoire (*texte narratif*)
- établir une description (*texte descriptif*)
- argumenter, critiquer (*texte argumentatif*)
- donner des informations (*texte explicatif ou référentiel*)
- imposer une opinion ou donner des conseils (*texte injonctif*)

Un même extrait peut contenir successivement plusieurs types de textes différents.

Ainsi dans un roman, on pourra trouver des passages descriptifs puis des passages narratifs. Une notice de montage peut comporter un passage descriptif (présentation de l'appareil) puis un passage explicatif et enfin faire appel au texte injonctif.

Parfois les types de textes peuvent se combiner au point qu'il devient *difficile de les distinguer*. Ce qui caractérise le texte narratif, c'est la présence d'au moins un personnage qui pose des actions dans le temps et l'espace.

## I. Le texte narratif

La structure d'une narration s'articule généralement autour de cinq étapes : *la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties, le dénouement et la situation finale*.

Fonction / intention de l'auteur	On peut le trouver dans...	Caractéristiques
<b>Raconter.</b> Faire le récit d'événements. Faire revivre une action passée réelle ou faire vivre une action imaginaire (fiction)	Reportage, journal, fait divers, roman (policier, d'aventures, de science-fiction...), conte, légende, fable, nouvelle, texte historique...	Imparfait et passé simple ou présent de narration. Indications temporelles, actions, événements, personnages, narrateur, présence d'un point de vue (focalisation)

# LA TYPOLOGIE DES TEXTES

## II. Le texte descriptif:

Dans un texte descriptif, l'auteur indique **comment est un objet, un paysage, un lieu, une atmosphère, un être, une action, un événement, une situation, un concept, une procédure, un processus, un fonctionnement.**

Le sujet peut être décrit par l'énumération de ses propriétés, de ses qualités ou de ses parties. On peut aussi le situer dans le temps, dans l'espace ou en fonction d'autres éléments. Pour faire cette mise en relation, on peut avoir recours à des procédés tels que les comparaisons et les métaphores

Fonction/intention de l'auteur	On peut le trouver dans...	Caractéristiques
<b>Décrire.</b> Produire une image de ce que le lecteur ne voit pas, mais qu'il peut imaginer : un lieu ou un personnage (portrait)	Roman, nouvelle, conte, compte rendu d'un événement sportif, la définition d'un dictionnaire, une planche anatomique, un guide touristique, l'itinéraire d'un parcours, le mode d'emploi d'un appareil, l'organigramme d'une compagnie...	Imparfait ou présent de vérité générale. Indications de lieux (localisations). Si la description se fait en évolution, indications temporelles. Importance des sensations. Point de vue (focalisation).

## III. LE TEXTE EXPLICATIF

À travers ce type de texte, l'auteur s'attache à expliquer le pourquoi d'un phénomène, d'un fait, d'une affirmation. Les textes explicatifs répondent à des questions de compréhension, du genre «Pourquoi cette guerre a-t-elle eu lieu?», «Pourquoi ce phénomène physique se produit-il?». De même, si une ou un élève donne les raisons de ses affirmations afin de les faire comprendre, il ou elle produit alors un texte explicatif.

La structure du texte explicatif permet une certaine souplesse. Généralement, l'introduction présente le sujet de l'explication et expose les aspects qui appellent des explications. Suit une phase explicative qui s'articule autour de formulations reliées au «parce que». Quant à la phase conclusive, elle est facultative; le plus souvent, il n'y a pas de conclusion.

Fonction/intention de l'auteur	On peut le trouver dans...	Caractéristiques
Expliquer. Analyser un phénomène pour qu'il soit bien compris. Faciliter la compréhension.	Ouvrages de vulgarisation scientifique, articles de fond, manuels scolaires...	Présent de vérité générale, mots techniques, passage de la théorie à l'exemple, (définition puis exemple)

## IV. LE TEXTE ARGUMENTATIF

## LA TYPOLOGIE DES TEXTES

Dans un texte argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, soit sa **thèse**, et cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments, ou de preuves.

La structure d'un texte argumentatif requiert généralement **plusieurs paragraphes**. Dans l'**introduction**, on présente le sujet et, dans le **développement**, on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions secondaires. Pour finir, l'auteur reformule sa **thèse** et peut aussi élargir le débat.

Fonction / intention de l'auteur	On peut le trouver dans...	Caractéristiques
<b>Argumenter.</b>  Convaincre, persuader, défendre un point de vue, faire en sorte que le lecteur partage son point de vue.	Magazine, débats, article, essais, éditorial, pamphlet, publicité...	Présence d'arguments et d'exemples, liens logiques, utilisation d'une stratégie argumentative, parfois présence d'un ton catégorique et / ou d'un avis personnel (je)

### V. LE TEXTE INJONCTIF

Il est souvent assimilé aux textes explicatifs et descriptifs, la frontière est floue, pour beaucoup...

Pourtant, on peut assez facilement le distinguer avec le tableau suivant :

Fonction/intention de l'auteur	On peut le trouver dans...	Caractéristiques
<b>Forcer à</b> Proposer une action. Donner des consignes. Enjoindre (=forcer à) (une injonction)	Recettes de cuisine, notice, mode d'emploi, posologie des notices de médicaments, lois, règlements, exercice...	Emploi de la 2e personne (parfois 1re personne du pluriel), présence de l'impératif ou infinitif ou futur. Présence d'ordres et de consignes.